

LA ROCHELLE, le 4 Février 1977

INSTITUT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
DES PÊCHES MARITIMES
INSPECTION RÉGIONALE
74, Allées du Mail-17000 LA ROCHELLE
Tel. 34.83.82

Monsieur l'Ingénieur en Chef du
Génie Rural, des Raux et Forêts
Directeur Départemental de l'Agriculture
14, Place de la Vendée

85020 LA ROCHE SUR YON GARE

0116 IPM.3
RX/PO

O B J E T : Pays de Brem - Station d'épuration.

REFERENCE : Votre lettre BT/RF du 31/12/1976.

En réponse à votre lettre citée en référence, je ne vois pas d'inconvénient à l'implantation de la station d'épuration du Pays de Brem, au lieu-dit "Brandeau" sur la commune de St Nicolas de Brem.

Je note que le traitement consisterait en un lagunage avec aération forcée en période estivale. Par ailleurs le hameau de la Gachère sera assaini séparément et en priorité. Les eaux reçues dans une petite lagune se déverseront dans le bassin tampon, établi au débouché de l'exutoire du ruisseau des marais de Brem dans le Havre de la Gachère. Ce bassin sera lui même pourvu d'une horloge à marée qui réglera l'évacuation à la période du jusant qui apparaîtra la plus favorable d'après les études que vous proposez de faire.

Il reste entendu que si la capacité de la station d'épuration devait être accrue nous serions à nouveau consultés.

L'Inspecteur Régional



J. C. SAUVAGNARGUES